



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2023-140

PUBLIÉ LE 25 AVRIL 2023

Sommaire

DRAAF / Service Régional de la Performance Economique et Environnementale des Entreprises (SRPE)

R32-2023-04-19-00004 - Contrôle des structures - Demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter - DERANCOURT Mathias (3 pages)	Page 3
R32-2023-04-19-00005 - Contrôle des structures - Demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter - DROMBY Damien (4 pages)	Page 7
R32-2023-04-19-00006 - Contrôle des structures - Demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter - EARL BOUQUILLON (4 pages)	Page 12
R32-2023-04-19-00007 - Contrôle des structures - Demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter - EARL DU PETIT PRE (4 pages)	Page 17
R32-2023-04-19-00008 - Contrôle des structures - Demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter - EARL FATIEN ARNAUD (3 pages)	Page 22
R32-2023-04-19-00009 - Contrôle des structures - Demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter - SCEA DU PRES BAS (4 pages)	Page 26
R32-2023-04-19-00010 - Contrôle des structures - Rescrit - BART Sébastien.odt (7 pages)	Page 31
R32-2023-04-19-00011 - Contrôle des structures - Rescrit - CASTIER Vincent.odt (3 pages)	Page 39
R32-2023-04-19-00012 - Contrôle des structures - Rescrit - CLEMENT Pierre-Henri.odt (3 pages)	Page 43
R32-2023-04-19-00015 - Contrôle des structures - Rescrit - DE CUBBER Jean-François.odt (3 pages)	Page 47
R32-2023-04-19-00016 - Contrôle des structures - Rescrit - DEFRANCE Jean-François.odt (5 pages)	Page 51
R32-2023-04-19-00017 - Contrôle des structures - Rescrit - DELGORGUE Cécile.odt (4 pages)	Page 57
R32-2023-04-19-00019 - Contrôle des structures - Rescrit - EARL DELMOTTE.odt (10 pages)	Page 62
R32-2023-04-19-00022 - Contrôle des structures - Rescrit - EARL LIAGRE.odt (13 pages)	Page 73
R32-2023-04-19-00013 - Contrôle des structures - Rescrit- COMPIEGNE Arnaud.odt (5 pages)	Page 87
R32-2023-04-19-00014 - Contrôle des structures - Rescrit- CONSTANT Béatrice.odt (4 pages)	Page 93

DRAAF

R32-2023-04-19-00004

Contrôle des structures - Demande non soumise
à autorisation préalable d'exploiter -
DERANCOURT Mathias



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais ,
Service économie agricole

Réf.: 62-23087
Réf DRAAF : 63

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Monsieur DERANCOURT Mathias
10 rue d'en Haut
62116 DOUCHY-LES-AYETTE

Objet : Contrôle des structures – Demande non-soumise à autorisation préalable
Réf. : Article L. 331-2 et R. 331-6 III du code rural et de la pêche maritime

Monsieur,

Nous avons réceptionné le 24/02/23, une demande d'autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 3 ha 60 a 11 ca dans le cadre de l'agrandissement de votre exploitation individuelle. Cette demande a été enregistrée complète le 24/02/23 et peut donc faire l'objet d'une instruction. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe. Ces parcelles sont actuellement mises en valeur par l'EARL DULCINOISE (Monsieur DERANCOURT Hervé) à DOUCHY-LES-AYETTE.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 66 ha 41 a 76 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,
- les parcelles sollicitées sont situées à moins de 20 km du siège de votre exploitation,
- votre opération ne compromet pas la viabilité de l'exploitation du preneur en place.

Au regard de l'article L. 331-2 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, il apparaît que votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Par conséquent, aucune autorisation d'exploiter ne sera tacitement délivrée au sens du dernier alinéa du III de l'article R. 331-6 du même code.

L'opération correspondante peut donc être réalisée librement sous réserve de recueillir l'accord des propriétaires pour exploiter les parcelles concernées sans préjudice de l'application du statut des fermages.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

1/3

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/3

Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23087

Monsieur DERANCOURT Mathias demeurant à **DOUCHY-LES-AYETTE** a déposé une demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter pour : 3 ha 60 a 11 ca .

Communes	Références cadastrales	Superficie
DOUCHY LES AYETTE	ZE120	2 ha 68 a 51 ca
	ZE33	ha 91 a 60 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

3/3

DRAAF

R32-2023-04-19-00005

Contrôle des structures - Demande non soumise
à autorisation préalable d'exploiter - DROMBY
Damien



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais ,
Service économie agricole

Réf.: 62-23004
Réf DRAAF : 73

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Monsieur DOMBRY Damien
26 rue de wy
62147 HERMIES

Objet : Contrôle des structures – Demande non-soumise à autorisation préalable
Réf. : Article L. 331-2 et R. 331-6 III du code rural et de la pêche maritime

Monsieur,

Nous avons réceptionné le 03/01/22, une demande d'autorisation préalable d'exploiter pour une surface de dans le cadre de votre installation. Cette demande a été enregistrée complète le 17/03/2023 et peut donc faire l'objet d'une instruction. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe. Ces parcelles sont actuellement mises en valeur par Monsieur DOMBRY Didier à HERMIES .

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 26 ha 31 a 22 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,
- votre opération ne compromet pas la viabilité de l'exploitation du preneur en place.

Au regard de l'article L. 331-2 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, il apparaît que votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Par conséquent, aucune autorisation d'exploiter ne sera tacitement délivrée au sens du dernier alinéa du III de l'article R. 331-6 du même code.

L'opération correspondante peut donc être réalisée librement sous réserve de recueillir l'accord des propriétaires pour exploiter les parcelles concernées sans préjudice de l'application du statut des fermages.

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

1/4

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérécourse citoyen accessible sur le site [www.-telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/4

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23004**

Monsieur DOMBRY Damien demeurant à **HERMIES** a déposé une demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter pour : 26 ha 31 a 22 ca .

Communes	Références cadastrales	Superficie
HERMIES (62147)	ZE25	ha 16 a 50 ca
HERMIES (62147)	ZE25	ha 16 a 50 ca
HERMIES (62147)	ZD46	ha 70 a 20 ca
HERMIES (62147)	ZD136	2 ha 73 a 50 ca
HERMIES (62147)	ZH325	ha 10 a 50 ca
HERMIES (62147)	ZH325	ha 3 a 50 ca
HERMIES (62147)	ZH326	ha 34 a 50 ca
HERMIES (62147)	ZH326	ha 1 a 50 ca
HERMIES (62147)	ZI110	1 ha 99 a 90 ca
HERMIES (62147)	ZM312	ha 78 a 30 ca
DOIGNIES (59400)	ZL35	ha 35 a 80 ca
HAVRINCOURT (62147)	ZB04	1 ha 06 a 50 ca
HERMIES (62147)	ZE235	ha 31 a 52 ca
HERMIES (62147)	ZH324	ha 43 a 80 ca
HERMIES (62147)	ZH324	ha 14 a 60 ca
HERMIES (62147)	ZL134	1 ha 55 a 10 ca
HERMIES (62147)	ZC7	ha 54 a 30 ca
HERMIES (62147)	ZL86	ha 29 a 00 ca
HERMIES (62147)	ZL170	ha 18 a 10 ca
HERMIES (62147)	ZL171	ha 33 a 00 ca
HERMIES (62147)	ZC11	ha 26 a 80 ca
HERMIES (62147)	ZC179	ha 31 a 78 ca
HERMIES (62147)	ZC181	ha 29 a 52 ca
HAVRINCOURT (62147)	ZB116	ha 31 a 25 ca
HAVRINCOURT (62147)	ZB117	1 ha 22 a 55 ca
HERMIES (62147)	ZE224	ha 17 a 00 ca
HERMIES (62147)	ZE234	ha 73 a 98 ca
HERMIES (62147)	ZM314	ha 7 a 20 ca
HAVRINCOURT (62147)	ZB5	1 ha 10 a 80 ca
HERMIES (62147)	ZC128	1 ha 80 a 10 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Communes	Références cadastrales	Superficie
HERMIES (62147)	ZD137	1 ha 55 a 30 ca
HERMIES (62147)	ZE215	ha 46 a 20 ca
HERMIES (62147)	ZE215	ha 92 a 00 ca
HERMIES (62147)	ZH01	ha 79 a 90 ca
HERMIES (62147)	ZI109	1 ha 18 a 30 ca
HERMIES (62147)	ZM313	2 ha 18 a 50 ca
DOIGNIES (59400)	ZL36	ha 53 a 60 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-04-19-00006

Contrôle des structures - Demande non soumise
à autorisation préalable d'exploiter - EARL
BOUQUILLON



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais ,
Service économie agricole

Réf.: 62-23085
Réf DRAAF : 65

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

EARL BOUQUILLON
Madame, Monsieur, BOUQUILLON Delphine et Mathieu
1 avenue du Château
62124 VELU

Objet : Contrôle des structures – Demande non-soumise à autorisation préalable
Réf. : Article L. 331-2 et R. 331-6 III du code rural et de la pêche maritime

Madame, Monsieur,

Nous avons réceptionné le 23/02/23, une demande d'autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 52 ha 34 a 90 ca dans le cadre de l'agrandissement de l'EARL BOUQUILLON. Cette demande a été enregistrée complète le 14/03/23 et peut donc faire l'objet d'une instruction. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe. Ces parcelles sont actuellement mises en valeur par l'EARL DES NOISETIERS (Monsieur COQUEL Philippe) à METZ-EN-COUTURE.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 52 ha 34 a 90 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,
- les parcelles sollicitées sont situées à moins de 20 km du siège de votre exploitation.

Au regard de l'article L. 331-2 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, il apparaît que votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Par conséquent, aucune autorisation d'exploiter ne sera tacitement délivrée au sens du dernier alinéa du III de l'article R. 331-6 du même code.

L'opération correspondante peut donc être réalisée librement sous réserve de recueillir l'accord des propriétaires pour exploiter les parcelles concernées sans préjudice de l'application du statut des fermages.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

1/4

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/4

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23085**

EARL BOUQUILLON représentée par **Madame BOUQUILLON Delphine** et **Monsieur BOUQUILLON Mathieu** demeurant à **VELU** a déposé une demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter pour : 52 ha 34 a 90 ca .

Communes	Références cadastrales	Superficie
METZ-EN-COUTURE	ZB 0129	1 ha 30 a 00 ca
	ZC 0017	ha 39 a 10 ca
	ZC 0019	ha 33 a 10 ca
	ZC 0020	ha 47 a 00 ca
	ZC 0022	ha 28 a 00 ca
	ZC 0024	ha 99 a 90 ca
	ZC 0072	ha 42 a 20 ca
	ZC 0086	ha 20 a 20 ca
	ZC 0088	ha 55 a 20 ca
	ZE 0077	ha 63 a 20 ca
	ZE 0080	ha 35 a 60 ca
	ZE 0081	3 ha 01 a 60 ca
	ZE 0095	ha 52 a 40 ca
	ZH 0049	1 ha 48 a 30 ca
	ZH 0068	4 ha 99 a 60 ca
	ZH 0119	ha 15 a 00 ca
	ZH 0120	ha 80 a 00 ca
	ZH 0123	ha 30 a 70 ca
	ZH 0162	1 ha 29 a 25 ca
	ZH 0165	ha 54 a 40 ca
	ZI 0020	1 ha 02 a 00 ca
	ZI 0062	ha 38 a 00 ca
	ZI 0063	ha 42 a 40 ca
	ZI 0064	1 ha 36 a 20 ca
	ZI 0065	ha 51 a 80 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Communes	Références cadastrales	Superficie
	ZI 0066	1 ha 81 a 40 ca
	ZI 0113	3 ha 75 a 80 ca
	ZI 0124	ha 62 a 00 ca
	ZI 0145	4 ha 70 a 21 ca
	ZI 0157	ha 25 a 13 ca
	ZI 0159	ha 28 a 37 ca
NEUVILLE BOURJONVAL	ZA 0048	2 ha 65 a 10 ca
FINS	ZH 0039	ha 56 a 80 ca
	ZH 0042	ha 28 a 06 ca
SOREL	ZC 0001	2 ha 51 a 08 ca
METZ-EN-COUTURE	ZE 0082	2 ha 15 a 00 ca
	ZI 0028p	ha 46 a 90 ca
	ZI 0153p	ha 73 a 46 ca
	ZI 0155	ha 14 a 88 ca
	ZI 0156	ha 10 a 86 ca
	ZI 0019	ha 36 a 00 ca
EQUANCOURT	OC 0105	1 ha 76 a 30 ca
	OC 0106	1 ha 26 a 00 ca
METZ-EN-COUTURE	ZI 0144	ha 45 a 47 ca
FINS	ZH 0038	ha 78 a 87 ca
	ZH 0041	ha 44 a 66 ca
METZ-EN-COUTURE	ZC 0016	1 ha 25 a 20 ca
	ZE 0076p	1 ha 36 a 00 ca
	ZE 0078	ha 34 a 20 ca
	ZE 0079	ha 52 a 00 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-04-19-00007

Contrôle des structures - Demande non soumise
à autorisation préalable d'exploiter - EARL DU
PETIT PRE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais ,
Service économie agricole

Réf.: 62-23086
Réf DRAAF : 62

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

EARL DU PETIT PRE
Monsieur THERRY Irénée et Madame DUFOSSE Corinne
8 rue de Marenla
62990 SAINT-DENOEUX

Objet : Contrôle des structures – Demande non-soumise à autorisation préalable
Réf. : Article L. 331-2 et R. 331-6 III du code rural et de la pêche maritime

Madame, Monsieur ,

Nous avons réceptionné le 24/02/23, une demande d'autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 49 ha 88 a 94 ca dans le cadre de l'installation de Madame DUFOSSE Corinne au sein de L'EARL DU PETIT PRE sans apport de superficie supplémentaire. Cette demande a été enregistrée complète le 17/03/23 et peut donc faire l'objet d'une instruction. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe. Ces parcelles sont actuellement mises en valeur par l'EARL DU PETIT PRE représentée par Monsieur THERRY Irénée à SAINT-DENOEUX.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 49 ha 88 a 94 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- Madame DUFOSSE Corinne remplit la condition de capacité professionnelle,
- Madame DUFOSSE Corinne est pluriactive et ses revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,
- votre opération ne compromet pas la viabilité de l'exploitation du preneur en place

Au regard de l'article L. 331-2 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, il apparaît que votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Par conséquent, aucune autorisation d'exploiter ne sera tacitement délivrée au sens du dernier alinéa du III de l'article R. 331-6 du même code.

L'opération correspondante peut donc être réalisée librement sous réserve de recueillir l'accord des propriétaires pour exploiter les parcelles concernées sans préjudice de l'application du statut des fermages.

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

1/4

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/4

Références cadastrales des biens objet de la demande

n°62-23086

EARL DU PETIT PRE représentée par **Monsieur THERRY Irénée et Madame DUFOSSE Corinne** demeurant à **SAINT-DENOEUX** a déposé une demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter pour : 49 ha 88 a 94 ca .

Communes	Références cadastrales	Superficie (ha)
62170 AIX-EN-ISSART	000 ZB 29	1.0510
62170 AIX-EN-ISSART	000 ZB 30	0.6870
62170 AIX-EN-ISSART	000 ZB 31	1.8970
62170 AIX-EN-ISSART	000 ZB 32	1.5610
62170 AIX-EN-ISSART	000 ZB 49	0.9570
62170 AIX-EN-ISSART	000 ZB 54	1.3510
62990 HESMOND	000 ZA 55	2.5000
62990 HESMOND	000 ZA 56	3.1800
62990 LOISON-SUR-CRÉQUOISE	000 ZA 135	1.1380
62990 LOISON-SUR-CRÉQUOISE	000 ZA 129	0.7100
62990 LOISON-SUR-CRÉQUOISE	000 ZA 130	0.2140
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZA 104	0.9800
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZA 79	0.4150
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZA 80	1.6700
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZC 52	0.4205
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZA 89	2.4540
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZA 109	0.6150
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZA 111	1.2664
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZC 15	1.3580
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZC 58	3.0040
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZC 59	0.2820
62170 AIX-EN-ISSART	000 ZA 46	0.5740
62170 AIX-EN-ISSART	000 ZA 47	0.8100
62170 AIX-EN-ISSART	000 ZH 47	0.5060
62170 AIX-EN-ISSART	000 ZA 48	1.6980
62170 AIX-EN-ISSART	000 ZA 50	1.5740
62990 HESMOND	000 ZA 54	0.1980
62990 HESMOND	000 ZB 16	0.3000
62990 HESMOND	000 ZB 37	0.3680
62990 HESMOND	000 ZB 38	0.3680
62990 MARENLA	000 ZE 28	2.0860
62990 SAINT-DENOEUX	000 OB 559	0.0398

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Communes	Références cadastrales	Superficie (ha)
62990 SAINT-DENOEUX	000 0B 560	0.0587
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZB 32	2.0920
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZB 54	0.9040
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZC 7	1.9340
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZC 61	0.4590
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZC 6	2.1840
62990 HESMOND	000 ZA 15	2.4700
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZB 52	1.3780
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZC 5	1.2480
62990 MARENLA	000 ZH 14	0.2170
62990 HESMOND	000 ZB 15	0.2300
62990 SAINT-DENOEUX	000 ZC 9	0.4820

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-04-19-00008

Contrôle des structures - Demande non soumise
à autorisation préalable d'exploiter - EARL
FATIEN ARNAUD



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais ,
Service économie agricole

Réf.: 62-23009
Réf DRAAF : 52

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

EARL ARNAUD FATIEN
Monsieur FATIEN Arnaud
14 rue de bapaume
62124 HAPLINCOURT

Objet : Contrôle des structures – Demande non-soumise à autorisation préalable
Réf. : Article L. 331-2 et R. 331-6 III du code rural et de la pêche maritime

Monsieur,

Nous avons réceptionné le 09/01/23, une demande d'autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 14 ha 43 a 22 ca dans le cadre de l'agrandissement de l'EARL ARNAUD FATIEN. Cette demande a été enregistrée complète le 20/02/23 et peut donc faire l'objet d'une instruction. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe. Ces parcelles sont actuellement mises en valeur par Madame VAN DYCKE Florence à DREUIL LES AMIENS.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 54 ha 43 a 22 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,
- les parcelles sollicitées sont situées à moins de 20 km du siège de votre exploitation,

Au regard de l'article L. 331-2 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, il apparaît que votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Par conséquent, aucune autorisation d'exploiter ne sera tacitement délivrée au sens du dernier alinéa du III de l'article R. 331-6 du même code.

L'opération correspondante peut donc être réalisée librement sous réserve de recueillir l'accord des propriétaires pour exploiter les parcelles concernées sans préjudice de l'application du statut des fermages.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

1/3

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/3

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23009**

EARL ARNAUD FATIEN représentée par **Monsieur FATIEN Arnaud** demeurant à **HAPLINCOURT** a déposé une demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter pour : 14 ha 43 a 22 ca .

Communes	Références cadastrales	Superficie
HAPLINCOURT	ZA58	ha 40 a 70 ca
	ZD137	1 ha 14 a 00 ca
	ZE03	ha 26 a 81 ca
	ZC86	ha 77 a 93 ca
	ZA69	ha 75 a 70 ca
	ZD16	1 ha 07 a 60 ca
	ZE29	ha 50 a 06 ca
	ZB64	ha 74 a 80 ca
	ZB66	1 ha 91 a 40 ca
	ZB42	3 ha 19 a 60 ca
	ZB59	ha 67 a 50 ca
	ZE04	ha 95 a 32 ca
	ZB64	ha 74 a 80 ca
	ZA62	1 ha 17 a 20 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-04-19-00009

Contrôle des structures - Demande non soumise
à autorisation préalable d'exploiter - SCEA DU
PRES BAS



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais ,
Service économie agricole

Réf.: 62-23096
Réf DRAAF : 72

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

SCEA DU PRES BAS
Messieurs ROYEZ Benjamin, Jean-François
11 rue de la carnoye
62560 VERCHOCQ

Objet : Contrôle des structures – Demande non-soumise à autorisation préalable
Réf. : Article L. 331-2 et R. 331-6 III du code rural et de la pêche maritime

Messieurs,

Nous avons réceptionné le 04/03/23, une demande d'autorisation préalable d'exploiter pour une surface de 77 ha 32 a 25 ca dans le cadre de la transformation de l'exploitation individuelle de Monsieur ROYER Jean-François en SCEA DU PRES BAS à périmètre constant et de l'installation de Monsieur ROYER Benjamin au sein de la SCEA DU PRES BAS sans apport de superficie supplémentaire. Cette demande a été enregistrée complète le 16/03/2023 et peut donc faire l'objet d'une instruction. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe. Ces parcelles sont actuellement mises en valeur par Monsieur ROYEZ Jean-François à VERCHOCQ.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- Monsieur ROYER Benjamin remplit la condition de capacité professionnelle,
- Monsieur ROYER Benjamin est pluriactif et ses revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,
- votre opération ne compromet pas la viabilité de l'exploitation du preneur en place.

Au regard de l'article L. 331-2 du code rural et de la pêche maritime, je vous informe que compte tenu des éléments que vous m'avez communiqués, il apparaît que votre demande n'est pas soumise à autorisation préalable au titre de la réglementation relative au contrôle des structures.

Par conséquent, aucune autorisation d'exploiter ne sera tacitement délivrée au sens du dernier alinéa du III de l'article R. 331-6 du même code.

L'opération correspondante peut donc être réalisée librement sous réserve de recueillir l'accord des propriétaires pour exploiter les parcelles concernées sans préjudice de l'application du statut des fermages.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

1/4

Les services de la Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

Cette décision peut être contestée dans les deux mois auprès du tribunal administratif compétent, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

2/4

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23096**

SCEA DU PRES BAS Messieurs ROYEZ Benjamin, Jean-François demeurant à **VERCHOCQ** a déposé une demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter pour : 77 ha 32 a 25 ca .

Communes	Références cadastrales	Superficie (ha)
62650 CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	000 ZK 5	2.0060
62650 CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	000 ZL 24	3.2775
62650 CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	000 ZL 28	2.1140
62650 CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	000 ZL 29	5.3840
62650 CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	000 ZL 48	2.3980
62650 CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	000 ZL 53	0.3620
62650 CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	000 ZL 54	0.5220
62560 FAUQUEMBERGUES	000 AL 134	0.2572
62560 FAUQUEMBERGUES	000 AL 133	1.2680
62560 FAUQUEMBERGUES	000 AL 135	0.0756
62560 FAUQUEMBERGUES	000 ZH 70	4.0120
62560 FAUQUEMBERGUES	000 ZH 118	0.2660
62560 RENTY	000 ZH 17	4.8386
62560 FAUQUEMBERGUES	000 ZH 105	1.3967
62560 RENTY	000 ZH 16	2.7496
62560 VERCHOCQ	000 ZD 30	0.1131
62560 VERCHOCQ	000 OB 1070	0.0101
62560 VERCHOCQ	000 OB 1279	0.0490
62560 VERCHOCQ	000 B 1135	0.9202
62560 VERCHOCQ	000 ZD 79	0.0775
62560 VERCHOCQ	000 OB 312	0.1095
62560 VERCHOCQ	000 OB 311	0.0550
62560 VERCHOCQ	000 OB 313	0.0980
62560 VERCHOCQ	000 OB 1136	0.0100
62560 VERCHOCQ	000 OB 906	0.0204
62560 VERCHOCQ	000 OB 920	0.0322
62560 VERCHOCQ	000 ZH 15	3.3881
62560 VERCHOCQ	000 ZH 99	7.8285

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Communes	Références cadastrales	Superficie (ha)
62560 VERCHOCQ	000 ZI 4	0.4357
62560 VERCHOCQ	000 ZI 5	2.0615
62310 FRUGES	000 ZK 64	0.8289
62310 FRUGES	000 ZK 65	0.3189
62560 VERCHOCQ	000 OB 1333	0.2945
62560 VERCHOCQ	000 OB 1335	0.3578
62560 VERCHOCQ	000 ZH 102	1.1591
62380 NIELLES-LÈS-BLÉQUIN	000 ZH 65	0.1828
62380 WISMES	000 OB 230	0.1730
62380 NIELLES-LÈS-BLÉQUIN	000 ZH 66	0.3496
62650 PREURES	000 OA 22	1.1355
62650 PREURES	000 OA 112	0.8680
62650 PREURES	000 OA 132	0.4090
62650 PREURES	000 OA 197	0.7555
62560 VERCHOCQ	000 ZH 13	0.5379
62560 VERCHOCQ	000 ZH 97	1.1364
62560 VERCHOCQ	000 ZH 98	0.9227
62560 VERCHOCQ	000 ZI 73	0.6288
62560 VERCHOCQ	000 ZI 74	0.5764
62560 VERCHOCQ	000 OB 1071	0.4569
62560 VERCHOCQ	000 ZH 14	0.5741
62650 CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	000 ZB 49	5.5570
62650 CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	000 ZB 48	5.5570
62650 CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	000 ZB 26	2.4940
62650 CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	000 ZB 27	0.9100
62650 CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	000 ZL 21	3.7060
62560 VERCHOCQ	000 OB 1149	0.3762
62560 VERCHOCQ	000 OB 315	0.2380
62560 VERCHOCQ	000 OB 316	0.1483
62560 VERCHOCQ	000 OB 308	0.5342

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-04-19-00010

Contrôle des structures - Rescrit - BART
Sébastien.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises
Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole

Monsieur BART Sébastien
39 rue de l'église
62470 CALONNE RICOUART

Réf. :62-23093
Réf. DRAAF : 53

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 01/03/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en une installation.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 65 ha 49 a 00 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet, elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23093

Monsieur BART Sébastien demeurant à **CALONNE RICOUART** a déposé une demande non soumise à autorisation préalable d'exploiter pour : 65 ha 49 a 00 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie
CALONNE RICOUART	AM 0287	9 a 34 ca
CALONNE RICOUART	AM 0287	9 a 34 ca
CALONNE RICOUART	AK 0094	24 a 97 ca
CALONNE RICOUART	AK 0087	24 a 44 ca
CALONNE RICOUART	AN 0508	35 a 14 ca
CALONNE RICOUART	AO 0457	17 a 26 ca
CALONNE RICOUART	AM 0340	45 a 15 ca
CALONNE RICOUART	AM 0343	7 a 80 ca
CALONNE RICOUART	AM 0380	34 a 00 ca
CALONNE RICOUART	AN 0407	13 a 37 ca
CALONNE RICOUART	AN 0506	22 a 63 ca
CALONNE RICOUART	AN 0507	32 a 70 ca
CALONNE RICOUART	AN 0509	2 ha 52 a 70 ca
CALONNE RICOUART	AN 0511	11 a 58 ca
CALONNE RICOUART	AK 0077	22 a 73 ca
CALONNE RICOUART	AK 0099	29 a 28 ca
CALONNE RICOUART	AM 0057	19 a 36 ca
CALONNE RICOUART	AM 0111	54 a 82 ca
CALONNE RICOUART	AL 0352	17 a 54 ca
CALONNE RICOUART	AM 0281	30 a 60 ca
CALONNE RICOUART	AM 0309	80 a 50 ca
CALONNE RICOUART	AM 0363	4 ha 79 a 64 ca
CALONNE RICOUART	AL 0462	23 a 69 ca
CALONNE RICOUART	AL 0354	11 a 29 ca
CALONNE RICOUART	AL 0354	8 a 94 ca
CALONNE RICOUART	AL 0460	25 a 71 ca
CALONNE RICOUART	AN 0510	35 a 44 ca
CALONNE RICOUART	AM 0246	9 a 97 ca
CALONNE RICOUART	AM 0246	9 a 98 ca
CALONNE RICOUART	AM 0303	43 a 20 ca
CALONNE RICOUART	AM 0305	92 a 00 ca
CALONNE RICOUART	AM 0306	15 a 84 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Communes	Références cadastrales	Superficie
CALONNE RICOUART	AM 0306	15 a 83 ca
CALONNE RICOUART	AM 0306	15 a 83 ca
CALONNE RICOUART	AM 0362	4 ha 31 a 06 ca
CALONNE RICOUART	AL 0256	47 a 72 ca
CALONNE RICOUART	AM 0304	67 a 47 ca
CALONNE RICOUART	AM 0307	8 a 17 ca
CALONNE RICOUART	AM 0307	8 a 18 ca
CALONNE RICOUART	AM 0307	8 a 18 ca
CALONNE RICOUART	AL 0362	10 a 86 ca
CALONNE RICOUART	AL 0362	10 a 87 ca
CALONNE RICOUART	AL 0461	20 a 97 ca
CALONNE RICOUART	AC 004	1 ha 43 a 34 ca
CALONNE RICOUART	AC 005	1 ha 08 a 29 ca
CALONNE RICOUART	AK 0093	26 a 65 ca
CALONNE RICOUART	AB 87	52 a 58 ca
CALONNE RICOUART	AB 632B	41 a 12 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0113	8 a 83 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0295	27 a 28 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0296	21 a 15 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0304	11 a 65 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0433	12 a 21 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AH 0009	36 a 00 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AH 0201	32 a 26 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AL 0209	13 a 11 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AL 0217	16 a 77 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AL 0217	16 a 77 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0069	40 a 97 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0069	41 a 38 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0069	28 a 23 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0070	38 a 47 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0070	60 a 50 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 411	32 a 50 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0103	39 a 07 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0105	31 a 67 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AH 0183	21 a 34 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AH 0190	1 ha 80 a 87 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AH 0197	32 a 96 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Communes	Références cadastrales	Superficie
CAMBLAIN CHATELAIN	AH 0219	9 a 61 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AL 0199	4 a 72 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AN 0188	20 a 46 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AN 0188	20 a 47 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0043	5 a 57 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0043	5 a 57 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0365	15 a 90 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0365	15 a 90 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0400	9 a 17 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0401	21 a 60 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0403	20 a 26 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0412	9 a 57 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0413	10 a 74 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0210	26 a 00 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0213	47 a 47 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0214	33 a 38 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0254	40 a 69 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0271	42 a 13 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0275	17 a 41 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AH 0194	20 a 06 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AI 0023	22 a 51 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AI 0024	23 a 21 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AN 0192	20 a 10 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AO 0026	56 a 24 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AO 0067	41 a 81 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZA 0037	31 a 50 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZA 0037	63 a 30 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZA 0037	31 a 50 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZA 0038	26 a 00 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZA 0038	52 a 90 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZA 0038	26 a 00 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB0071	21 a 73 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0071	30 a 22 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0306	4 a 36 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0410	74 a 51 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0074	22 a 58 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AH 0035	20 a 07 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Communes	Références cadastrales	Superficie
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0011	16 a 95 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0011	14 a 37 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0041	11 a 88 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0041	10 a 01 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0073	11 a 82 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZB 0073	9 a 12 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0051	32 a 21 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0078	21 a 23 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0255	17 a 61 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0255	17 a 62 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AH 0025	13 a 91 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AL 0221	32 a 00 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0435	16 a 20 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0435	16 a 20 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AE 0050	31 a 26 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AL 0058	1 ha 48 a 10 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AL 0077	91 a 00 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 0390	29 a 45 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AH 0003	50 a 13 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AL 0189	10 a 33 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZA 0031	5 a 00 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	ZA 0031	7 a 20 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 45	4 a 07 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 46	4 a 12 ca
CAMBLAIN CHATELAIN	AD 47	4 a 19 ca
DIVION	AG 001	15 a 59 ca
DIVION	AG 0025	26 a 64 ca
DIVION	ZA 0018	8 a 90 ca
DIVION	ZA 0030	49 a 37 ca
DIVION	ZA 0030	23 a 29 ca
DIVION	AG 0013	24 a 12 ca
DIVION	AG 0017	16 a 24 ca
DIVION	ZA 0016	34 a 39 ca
DIVION	ZA 0019	1 ha 11 a 97 ca
DIVION	ZA 0017	6 a 44 ca
DIVION	AG 0001	2 a 97 ca
DIVION	AG 0002	33 a 93 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Communes	Références cadastrales	Superficie
DIVION	AG 0015	31 a 41 ca
DIVION	AG 0019	12 a 31 ca
DIVION	AG 0024	17 a 10 ca
DIVION	AG 0003	11 a 76 ca
DIVION	ZA 0014	1 ha 05 a 10 ca
DIVION	ZA 0014	58 a 14 ca
DIVION	AG 0016	40 a 40 ca
DIVION	AG 0004	50 a 75 ca
DIVION	AG 0012	12 a 80 ca
DIVION	ZA 0031	20 a 57 ca
DIVION	ZA 0031	18 a 38 ca
DIVION	AG 0005	20 a 51 ca
DIVION	AG 006	19 a 94 ca
DIVION	ZA 0027	18 a 44 ca
DIVION	AG 0026	16 a 84 ca
DIVION	ZA 0029	19 a 40 ca
DIVION	ZA 0029	14 a 51 ca
DIVION	ZA 0028	80 a 00 ca
BOURS	B 1303	8 a 66 ca
BOURS	B 0057	8 a 80 ca
BOURS	B 0056	2 a 26 ca
BOURS	B1304	19 a 73 ca
BOURS	ZD 0066	67 a 24 ca
BOURS	ZL 0023	2 ha 28 a 64 ca
BOURS	ZL 0024	1 ha 06 a 77 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-04-19-00011

Contrôle des structures - Rescrit - CASTIER
Vincent.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises
Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole

Monsieur CASTIER Vincent
18 rue du Bois
59143 WATTEN

Réf. :62-23119
Réf. DRAAF : 66

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 15/03/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en l'agrandissement de l'Exploitation individuelle CASTIER Vincent.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 30 ha 52 a 49 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,
- les parcelles sollicitées sont situées à moins de 20 km du siège de votre exploitation.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Cette décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique et
environnementale des entreprises

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' with a cross inside, enclosed in a circular flourish.

Blandine CUVELLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23119**

Monsieur CASTIER Vincent demeurant à **WATTEN** a déposé un recritr pour 3 ha 30 a 94 ca

Communes	Références cadastrales	Superficies
SERQUES	AH 0164	1 ha 86 a 79 ca
	AH 0180	ha 64 a 27 ca
	AH 0181	ha 28 a 94 ca
	AH 0185	ha 50 a 49 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-04-19-00012

Contrôle des structures - Rescrit - CLEMENT
Pierre-Henri.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises
Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. :62-23094
Réf. DRAAF : 64

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Monsieur CLEMENT Pierre-Henri
9 rue du Val
62116 DOUCHY-LÈS-AYETTE

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 02/03/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en une installation.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 18ha 99a 12ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

1/3

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' with a cross inside, followed by a horizontal line.

Blandine CUVELLIER

Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23094

Dénomination et commune du demandeur :

Monsieur CLEMENT Pierre-Henri demeurant à **DOUCHY-LÈS-AYETTE** a déposé une demande d'autorisation d'exploiter pour : 18 ha 99 a 12 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie
BUCQUOY	ZD3	1 ha 23 a 60 ca
DOUCHY LES AYETTES	D340	ha 8 a 92 ca
	ZC76	1 ha 36 a 40 ca
	ZC77	3 ha 14 a 00 ca
	ZD1	3 ha 38 a 00 ca
	ZD2	ha 93 a 20 ca
	ZD8	ha 90 a 30 ca
	ZD9	ha 84 a 50 ca
	ZD116	2 ha 93 a 55 ca
	ZD120	ha 67 a 57 ca
	ZD122	ha 87 a 90 ca
	ZD124	2 ha 61 a 18 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-04-19-00015

Contrôle des structures - Rescrit - DE CUBBER
Jean-François.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises
Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole

Monsieur DE CUBBER Jean-François
20 rue de lille
62840 LAVENTIE

Réf. :62-23074
Réf. DRAAF : 54

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 01/03/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en un agrandissement.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 16 ha 70 a 54 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC,
- les parcelles sollicitées sont situées à moins de 20 km du siège de votre exploitation.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet, elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23074**

Monsieur DE CUBBER Jean-François demeurant à **LAVENTIE** a déposé un rescrit pour 6 ha 85 a 74 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie
SAILLY SUR LA LYS	C510	ha 59 a 85 ca
	C520	ha 36 a 10 ca
	C521	ha 36 a 30 ca
	AA28	ha 66 a 55 ca
	AA29	ha 61 a 55 ca
LAVENTIE	A730	1 ha 73 a 80 ca
	A944	ha 63 a 58 ca
	A1000	ha 52 a 70 ca
	A739	ha 49 a 45 ca
LA GORGUE	B1053	ha 85 a 86 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-04-19-00016

Contrôle des structures - Rescrit - DEFRANCE
Jean-Francois.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Réf. :62-23061
Réf. DRAAF : 59

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Monsieur DEFRANCE Jean-François
21 vieux chemin de Théroouanne
62120 AIRE SUR LA LYS

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 20/02/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en la transformation du GAEC DEFRANCE en exploitation individuelle à périmètre constant au nom de Monsieur DEFRANCE Jean-François.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet, elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23061**

Monsieur DEFRANCE Jean-François demeurant à **AIRE SUR LA LYS** a déposé un rescrit pour : 60 ha 68 a 58 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie
AIRE SUR LA LYS	ZX 0041	1ha 00a 70ca
AIRE SUR LA LYS	AR 0361	0ha 30a 00ca
AIRE SUR LA LYS	AR 0112	0ha 47a 0ca
AIRE SUR LA LYS	AR 0115	0ha 68a 90ca
AIRE SUR LA LYS	AR 0332	0ha 88a 99ca
AIRE SUR LA LYS	BO 0163	0ha 51a 30ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0031	0ha 42a 95ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0031	0ha 42a 95ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0032	0ha 90a 40ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0035	3ha 32a 50ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0036	0ha 25a 10ca
AIRE SUR LA LYS	AR 0075	0ha 40a 40ca
AIRE SUR LA LYS	ZW 0059	0ha 12a 80ca
AIRE SUR LA LYS	ZZ 0028	0ha 14a 30ca
AIRE SUR LA LYS	ZZ 0029	0ha 48a 40ca
AIRE SUR LA LYS	ZW 060	1ha 32a 75ca
AIRE SUR LA LYS	ZW 060	1ha 32ca 75a
AIRE SUR LA LYS	ZX 0182	0ha 10a 31ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0184	1ha 03a 14ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0189	0ha 41a 99ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0191	0ha 15a 12ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0194	0ha 38a 52ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0197	0ha 52a 33ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0205	0ha 26a 29ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0175	0ha 76a 52ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0178	1ha 92a 96ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0034	0ha 48a 80ca
AIRE SUR LA LYS	AR 0376	0ha 84a 92ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0055	0ha 39a 70ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0037	0ha 59a 40ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0179	0ha 29a 70ca
AIRE SUR LA LYS	ZY 0060	0ha 43a 40ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

AIRE SUR LA LYS	ZY 0059	0ha 43a 20ca
AIRE SUR LA LYS	ZY 0061	0ha 88a 50ca
AIRE SUR LA LYS	AR 0249	1ha 86a 59ca
AIRE SUR LA LYS	AR 0261	0ha 51a 81ca
AIRE SUR LA LYS	AR 0321	1ha 95a 00ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0054	1ha 19a 10ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0180	0ha 29a 70ca
AIRE SUR LA LYS	ZX 0039	0ha 59a 40ca
AIRE SUR LA LYS	ZB 0018	1ha 60a 00ca
AIRE-SUR LA LYS	ZW 0041	0ha 95a 80ca
BLESSY	ZB 0018	0ha 72a 90ca
BLESSY	A 0119	0ha 29a 65ca
QUIESTEDE	A 0033	0ha 43a 50ca
QUIESTEDE	A 0165	1ha 98a 30ca
QUIESTEDE	A 0330	0ha 60a 70ca
QUIESTEDE	B 0325	0ha 51a 42ca
QUIESTEDE	AB 0105	3ha 09a 30ca
QUIESTEDE	AB 0217	0ha 35a 11ca
QUIESTEDE	A 0028	0ha 14a 80ca
QUIESTEDE	A 0125	0ha 16a 80ca
QUIESTEDE	A 0126	0ha 16a 80ca
QUIESTEDE	A 0153	1ha 27a 50ca
QUIESTEDE	A 0163	0ha 60a 10ca
QUIESTEDE	B 0085	0ha 60a 50ca
QUIESTEDE	AB 0104	0ha 67a 35ca
QUIESTEDE	B 0097	0ha 99a 70ca
QUIESTEDE	AB 0245	0ha 57a 72ca
ROQUETOIRE	ZC 0080	0ha 66a 70ca
ROQUETOIRE	ZC 0078	1ha 70a 50ca
ROQUETOIRE	ZC 0074	0ha 72a 40ca
WITTERNESSE	B 0102	1ha 62a 20ca
WITTERNESSE	B 0117	1ha 59a 00ca
WITTERNESSE	ZA 0005	1ha 47a 90ca
WITTERNESSE	ZA 0030	3ha 00a 00ca
WITTERNESSE	B 0229	2ha 37a 47ca
WITTERNESSE	B 0235	1ha 71 98ca
WITTERNESSE	B 0062	0ha 47a 80ca
WITTERNESSE	AC 0007	0ha 16a 09ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

5/4

DRAAF

R32-2023-04-19-00017

Contrôle des structures - Rescrit - DELGORGUE
Cécile.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole

Madame DELGORGUE Cécile
20 bis rue de st pol
80600 BOUQUEMAISON

Réf. :62-23051
Réf. DRAAF : 58

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 03/02/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en une installation.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 49 ha 87 a 94 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactive et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le montant horaire du SMIC.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet, elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23051

Madame DELGORGUE Cécile demurant à **BOUQUEMAISON** a déposé un rescrit pour 49 ha 87 a 94 ca

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																	
COMPTES PROPRIETAIRES			IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE		R.C REEL					
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	STG	Sub.Finc	CLASSE	GROUPE	Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca	Euros/Cts
62	243	+	00001	O		ZB 0094	✓	01	P					07550			7710
						ZC 0019	✓	01	T					08080			7424
						* TOTAL DU COMPTE =								15630			15134
62	243	+	00013			ZB 0111	✓	01	T					01345			1237
						ZC 0055	✓	01	P					00085			086
						* TOTAL DU COMPTE =								01430			1323
62	243	D	00062			ZC 0039	✓	01	T					20280			18635
						* TOTAL DU COMPTE =								20280			18635
62	243	D	00079			B 0043	✓	01	P					05400			5516
						B 0049	✓	01	J					00470			640
						B 0053	✓	A 01	P					00535			547
						B 0053	✓	B 01	J					00379			515
						B 0063	✓	01	P					00730			747
						B 0064	✓	01	P					04620			4717
						B 0252	✓	A 01	P					03293			3363
						B 0253	✓	01	P					00941			962
						B 0254	✓	01	P					00708			724
						B 0255	✓	01	P					04047			4134
						B 0256	✓	01	P					00276			281
						B 0257	✓	01	P					01624			1659
						ZB 0009	✓	01	T					08760			6213
						ZB 0025	✓	J 02	T					35740			30418
						ZB 0025	✓	K 03	T					35740			27977
						ZC 0002	✓	A 01	P					25050			25583

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES						SUPERFICIE		R.C REEL			
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub.Fic	CLASSE	Groupe Culture	ANT	CULT CAD	SUPERFICIE		Euros/Cts
													Ha	A Ca	
62	243	D	00079			ZC 0002		B 01	T				3 11 70		28644
						ZC 0040		01	T			2 00 00		18379	
						ZC 0056		K 01	P			1 58 59		16196	
												* TOTAL DU COMPTE =	19 33 42	177215	
62	243	D	00103			C 0012		03	P				0 45 68		3730
						ZB 0066		J 01	T			0 22 60		2076	
						ZB 0066		K 03	T			0 11 30		885	
						ZB 0067		J 01	T			2 55 20		23452	
						ZB 0067		K 03	T			1 27 80		9988	
						ZB 0068		03	T			0 36 10		2825	
						ZB 0069		03	T			1 35 00		10569	
												* TOTAL DU COMPTE =	6 33 48	53525	
62	243	D	00117			ZC 0020		01	T				2 34 40		21540
62	243	D	00133			ZB 0002		03	P				1 48 00		12087
62	243	D	00162			C 0024		03	P				0 16 99		1386
						C 0357		02	P			0 10 72		965	
62	243	D	00164			C 0358		02	P				0 64 58		5933
62	243	H	00048			ZC 0003		01	T				2 00 40		18415
												* TOTAL COMMUNE DE COULLEMONT	36 15 39	326178	
62	784	D	00306			F 0278		02	T				4 36 40		38627
80	445	D	00329			ZD 0038		02	P				0 43 60		5247
						ZD 0039		02	P			0 29 10		3503	
80	445	H	00087			ZD 0037		A 02	T				3 79 40		36208
						ZD 0037		B 02	P			2 73 00		32860	
												* TOTAL COMMUNE D' HUMBERCOURT	7 25 10	77818	

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES						SUPERFICIE		R.C REEL			
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub.Fic	CLASSE	Groupe Culture	ANT	CULT CAD	SUPERFICIE		Euros/Cts
													Ha	A Ca	
80	495	D	00317			ZD 0032		03	T				2 11 90		19349
												Parcelles total	498899	461972	
												Total R.C. des terres taxées	498899	461972	
												43754			
ELEVAGES SPECIALISES SUP.(M2)												400	POULETS C		

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-04-19-00019

Contrôle des structures - Rescrit - EARL
DELMOTTE.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises
Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole

EARL DELMOTTE

Monsieur DELMOTTE Mathieu

45 rue principale

62130 CONTEVILLE EN TERNOIS

Réf. :62-23069

Réf. DRAAF : 76

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 05/03/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant au transfert des baux entre Monsieur DELMOTTE Philippe (associé exploitant sortant) et Monsieur DELMOTTE Mathieu. Ce dernier a obtenu l'autorisation d'exploiter sur le parcellaire de l'EARL DELMOTTE lors de son installation en 2008.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23069**

EARL DELMOTTE représentée par **Monsieur DELMOTTE Mathieu** demurant **CONTEVILLE EN TERNOIS** a déposé un rescrit pour transfert de baux entre associés pour les parcelles :

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES														
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES								SUPERFICIE		
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTQ	Sub-Fisc	CLASSE	Groupe Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A Ca
			(1)											
62	238	+	00011		A	0401		J	01	P				052.62
								* TOTAL DU COMPTE =						052.62
62	238	+	00012		A	0407			02	P				010.87
								* TOTAL DU COMPTE =						010.87
62	238	B	00016	O	A	0001			01	P				020.60
					A	0252		J	03	T				037.29
					A	0252		K	04	T				074.59
					A	0253			03	T				087.40
					A	0408			02	P				191.38
					ZA	0015			02	T				119.10
								* TOTAL DU COMPTE =						530.36
62	238	B	00041		A	0003			01	J				010.20
					A	0235			02	T				046.50
					A	0258			03	T				057.00
					A	0402			01	P				014.47
					ZA	0008			01	T				063.61
								* TOTAL DU COMPTE =						191.78
62	238	B	00043		A	0265			02	P				021.60
					A	0268			02	P				080.60
					A	0290			03	T				040.15
								* TOTAL DU COMPTE =						142.35
62	238	B	00044		A	0255			03	T				042.40

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTQ	Sub.Fisc	CLASSE	Grande Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A	Cs
				(1)											
62	238	B	00044		A	0256			03	T					037 40
						0357			04	T				064 40	
						* TOTAL DU COMPTE =									
62	238	B	00045		A	0266			02	P				118 20	
						0267			02	P			320 20		
						0358			04	T			105 20		
* TOTAL DU COMPTE =										543 60					
62	238	B	00048		A	0259			03	T				040 15	
* TOTAL DU COMPTE =										040 15					
62	238	B	00059	O	A	0118			03	P				101 45	
* TOTAL DU COMPTE =										101 45					
62	238	C	00018		A	0193			01	T				021 60	
						0195			01	T			033 45		
						0349			01	P			001 78		
						0364			02	P			038 15		
						0366			02	P			043 75		
* TOTAL DU COMPTE =										138 73					
62	238	D	00035	O	A	0041			01	P				254 33	
						0042			01	P			039 15		
						0122		J	02	P			101 70		
						0122		K	03	P			203 40		
						0232			01	T			150 00		
						0347			01	P			014 89		
* TOTAL DU COMPTE =										763 47					
62	238	D	00041		A	0096			01	P				162 30	
						0115			02	P			044 05		
						0332		A	01	P			042 84		
						0363			02	P			005 98		
						0365			02	P			003 40		
* TOTAL DU COMPTE =										258 57					
62	238	D	00042		A	0138			01	T				064 30	
						0139			01	T			173 50		
						0145			01	T			090 20		
						ZA 0006			01	T			067 01		
* TOTAL DU COMPTE =										395 01					
62	238	D	00044		A	0186			01	T				014 85	
						0188			01	T			011 00		

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES														
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES								SUPERFICIE		
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub.Fisc	CLASSE	Groupe Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A Ca
			(1)											
62	238	D	00044		A	0189			01	T			046	90
					A	0192			01	T			033	50
					A	0194			01	T			084	05
					A	0213		J	02	T			026	55
					A	0213		K	03	T			053	10
					* TOTAL DU COMPTE =									
62	238	D	00049		A	0180			02	T			075	00
					* TOTAL DU COMPTE =									
62	238	G	00009	O	A	0032			01	P			044	30
					* TOTAL DU COMPTE =									
62	238	G	00010	O	A	0185			01	T			000	17
					A	0187			01	T			011	70
					A	0199			02	P			049	00
	* TOTAL DU COMPTE =											060	87	
62	238	L	00031	O	A	0123			03	P			030	30
					A	0228			01	T			095	40
					A	0229			02	T			049	00
					A	0334			01	P			222	10
					A	0356			04	T			039	50
					ZA	0011			01	T			375	32
	* TOTAL DU COMPTE =											811	62	
62	238	L	00032		A	0031		A	01	J			003	86
					A	0031		B	01	P			028	04
					A	0124			03	P			014	90
					A	0197			01	T			033	40
					A	0212			03	T			037	65
					A	0215		J	02	T			021	20
					A	0215		K	03	T			042	40
					A	0286			02	P			029	85
					ZA	0009			01	T			039	98
					ZA	0010			01	T			035	67
	ZA	0016			01	T			060	62				
	* TOTAL DU COMPTE =											347	57	
62	238	R	00008	O	A	0036			01	P			012	80
					A	0040			01	P			020	45

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub.Fisc	CLASSE	Groupe Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca
			(1)												
62	238	R	00008	O	A	0044			01	P					00456
					A	0119			03	P					10635
					A	0120			J	02	P				05687
					A	0120			K	03	P				02843
					A	0121			02	P					11465
					A	0336			01	P					08507
					ZA	0004			01	T					30057
					ZA	0005			01	T					04346
									* TOTAL DU COMPTE =						77321
62	238	V	00003		ZA	0007			01	T					03734
									* TOTAL DU COMPTE =						03734
62	238	V	00008		A	0077			J	01	J				01500
					A	0077			L	02	P				01770
									* TOTAL DU COMPTE =						03270
					* TOTAL COMMUNE DE CONTEVILLE EN TERNOIS										576572
62	442	+	00019		A	0654			03	P					00102
									* TOTAL DU COMPTE =						00102
62	442	B	00129		ZE	0112			03	T					10960
					ZK	0012			01	T					19550
					ZL	0034			01	T					09950
									* TOTAL DU COMPTE =						40460
62	442	B	00168		ZE	0093			02	T					16330
									* TOTAL DU COMPTE =						16330
62	442	B	00212		ZE	0104			03	P					04985
					ZE	0110			03	T					05350
									* TOTAL DU COMPTE =						10335
62	442	C	00063		ZE	0089			03	T					02880
					ZE	0107			04	T					09710
									* TOTAL DU COMPTE =						12590
62	442	D	00180		ZE	0027			02	T					15580
					ZE	0101			01	T					08387
									* TOTAL DU COMPTE =						23967
62	442	D	00267		ZE	0028			01	T					10390

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES								SUPERFICIE			
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub.Fisc	CLASSE	Groupe Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A	Cm
			(1)												
62	442	D	00267		ZE	0029			01	T					081 50
									* TOTAL DU COMPTE =						185 40
62	442	D	00308		ZE	0088			03	T					053 40
									* TOTAL DU COMPTE =						053 40
62	442	G	00054		A	0653		A	03	P					017 74
					A	0653		B	02	J		POTAG			006 69
									* TOTAL DU COMPTE =						024 43
62	442	H	00084		C	0734		J	02	J		POTAG			006 37
									* TOTAL DU COMPTE =						006 37
62	442	J	00015	O	ZK	0014		J	01	T					237 15
					ZK	0014		K	02	T					079 05
									* TOTAL DU COMPTE =						316 20
62	442	J	00016		C	0255			01	P					029 35
					C	0256			03	P					028 20
					C	0285		J	02	P					094 75
					C	0285		K	03	P					094 75
					ZK	0013			01	T					384 60
									* TOTAL DU COMPTE =						631 65
62	442	L	00058	O	B	0039			03	T					133 00
					ZE	0092			03	T					153 40
									* TOTAL DU COMPTE =						286 40
62	442	L	00125		ZE	0106			04	T					032 30
									* TOTAL DU COMPTE =						032 30
62	442	L	00139		ZE	0102			01	T					137 37
					ZE	0102			01	T					161 13
									* TOTAL DU COMPTE =						298 50
62	442	L	00144	O	ZE	0103			03	P					056 20
					ZE	0105			03	P					130 40
					ZE	0111			03	T					044 40
									* TOTAL DU COMPTE =						231 00
62	442	R	00015	O	B	0041		J	03	T					230 55

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES								SUPERFICIE			
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTQ	Sub.Fisc	CLASSE	Groupe Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca
			(1)												
62	450	D	00189		ZK	0048			03	T					072 88
									* TOTAL DU COMPTE =					072 88	
62	450	D	00227		ZK	0070			02	T					123 87
									* TOTAL DU COMPTE =					123 87	
62	450	L	00149		B	0537			04	P					049 00
									* TOTAL DU COMPTE =					049 00	
62	450	R	00041	O	B	0533			04	P					022 55
									* TOTAL DU COMPTE =					022 55	
					* TOTAL COMMUNE D' HESTRUS										2097 33
62	462	L	00052		ZB	0090			01	T					166 69
									* TOTAL DU COMPTE =					166 69	
62	462	L	00053		ZB	0092			01	T					109 95
									* TOTAL DU COMPTE =					109 95	
62	462	S	00006		ZB	0091			01	T					074 78
									* TOTAL DU COMPTE =					074 78	
					* TOTAL COMMUNE D' HUCLIER										351 42
62	831	D	00086		ZH	0002			01	T					039 85
									* TOTAL DU COMPTE =					039 85	
62	831	L	00092		ZH	0001			01	T					912 74
									* TOTAL DU COMPTE =					912 74	
					* TOTAL COMMUNE DE TROISVAUX										952 59
62	835	S	00014	O	ZO	0001			01	T					417 14
					ZO	0002			J	02	T				120 75
					ZO	0002			K	03	T				306 53
					ZO	0020			J	02	P				520 23
					ZO	0020			K	03	T				617 80
					ZO	0020			L	04	T				079 74
					ZO	0048			01	P					101 10
					ZO	0067			01	P					127 41

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE				
DEPT	COM	L	NUMERO (1)	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTQ	Sub. Fisc	CLASSE	Groupe Cadastre	ANT	CULT CAD	SUPERFICIE		
													Ha	A Ca	
62	835	S	00014	O		ZO 0074			01	P			2	10	24
						ZO 0076			01	P			0	70	95
						* TOTAL DU COMPTE =									
62	835	S	00021			ZO 0050			01	J			0	08	40
						ZO 0075			01	P			1	00	00
						* TOTAL DU COMPTE =									
* TOTAL COMMUNE DE VALHUON												26	80	29	
Parcelle total												160	18	01	
Total R.C. des terres taxées															

ELEVAGES SPECIALISES					NB PLACES										
														360	

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-04-19-00022

Contrôle des structures - Rescrit - EARL
LIAGRE.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises
Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole

EARL LIAGRE

Monsieur LIAGRE Louis-Gonzague
32 rue de l'église
62130 HUMIERES

Réf. :62-23073
Réf. DRAAF : 56

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 27/02/23, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en la transformation du GAEC LIAGRE en EARL LIAGRE à périmètre constant, avec comme unique associé exploitant Monsieur LIAGRE Louis-Gonzague.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet, elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

1/13

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique
et environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23073**

EARL LIAGRE représentée par **Monsieur LIAGRE Louis-Gonzague** demeurant à **HUMIERES** a déposé un rescrit pour 259 ha 48 a 61 ca

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES													
COMPTES PROPRIETAIRES			IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE		R.C REEL	
DEPT	COM	L NUMERO	PREFIXE (1)	SECTION	NUMERO PLAN	BTQ	Sub-Fonc CLASSIF	Groupes Cultures	ANT	CULT CAD	Ha	A Ca	Euros/Cts
62	114	B 00042		ZI	0032		01 T				2 44 67		23733
							* TOTAL DU COMPTE =				2 44 67		23733
62	114	L 00042		ZE	0051		02 T				1 05 78		9232
							* TOTAL DU COMPTE =				1 05 78		9232
* TOTAL COMMUNE DE BERMICOURT											3 50 45		32965
62	260	+ 00005		ZD	0032		02 T				4 46 70		38986
							* TOTAL DU COMPTE =				4 46 70		38986
62	260	A 00019		ZA	0043		03 T				2 94 50		23806
							* TOTAL DU COMPTE =				2 94 50		23806
62	260	B 00034		ZD	0031		02 T				0 66 10		5769
							* TOTAL DU COMPTE =				0 66 10		5769
62	260	C 00035		ZD	0039		02 T				2 08 50		18197
							* TOTAL DU COMPTE =				2 08 50		18197
62	260	D 00130	O	ZA	0045		03 T				2 50 70		20266
							* TOTAL DU COMPTE =				2 50 70		20266
62	260	D 00133		ZD	0023		02 T				2 69 10		23487
							* TOTAL DU COMPTE =				2 69 10		23487

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES.														
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES						SUPERFICIE		R.C REEL		
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub-Fin CLASSE	Groupes Cultures	ANT	CULT CAD	Ha	A Ca	EurosCts
62	260	H	00056	O		ZD 0052		02	T			3 00 00		26183
								* TOTAL DU COMPTE =				3 00 00		26183
62	260	H	00058			ZD 0036		02	T			5 53 40		48300
						ZD 0053		02	T			3 57 30		31185
								* TOTAL DU COMPTE =				9 10 70		79485
62	260	L	00101			ZA 0047		03	T			1 16 60		9426
						ZA 0049		03	T			0 36 50		2950
								* TOTAL DU COMPTE =				1 53 10		12376
62	260	M	00036			ZA 0048		03	T			0 32 90		2659
						ZA 0050		03	T			0 43 20		3491
						ZD 0024		02	T			2 71 30		23679
								* TOTAL DU COMPTE =				3 47 40		29829
								* TOTAL COMMUNE DE CROIX EN TERNCIS				32 46 80		278384
62	468	+	00020			ZE 0001		01	T			0 42 30		3829
								* TOTAL DU COMPTE =				0 42 30		3829
62	468	+	00026	O		ZH 0010		01	T			0 36 90		3340
								* TOTAL DU COMPTE =				0 36 90		3340
62	468	A	00018			ZH 0005		01	T			0 84 50		7648
								* TOTAL DU COMPTE =				0 84 50		7648
62	468	B	00099	O		ZB 0026		01	T			0 41 33		3741
								* TOTAL DU COMPTE =				0 41 33		3741
62	468	B	00122			ZB 0022		01	T			1 64 71		14908
						ZC 0036		01	T			2 31 10		20916
						ZC 0079		A 01	P			1 76 90		17727
						ZC 0079		B 01	T			5 69 50		51545
						ZH 0003		01	T			4 29 40		38885
						ZI 0043		01	T			1 59 60		14445
								* TOTAL DU COMPTE =				17 31 21		158406
62	468	B	00137			A 0810		01	P			0 18 70		1874
								* TOTAL DU COMPTE =				0 18 70		1874
62	468	D	00069	O		ZH 0011		01	T			5 16 10		46712
								* TOTAL DU COMPTE =				5 16 10		46712

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE		RLC REEL		
DEPT	COM	L	NUMERO	(1)	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	ETC	Sub-Fonc CLASSE	Groupes Cultures	ANT	CULT CAD	Ha	A Ca	EurosCts
62	468	D	00128	O		ZC	0083		02	P			0 82 10		7165
													* TOTAL DU COMPTE =	0 82 10	7165
62	468	F	00029	O		ZH	0007		01	T			2 39 80		21705
													* TOTAL DU COMPTE =	2 39 80	21705
62	468	G	00015			ZB	0024		01	T			2 88 90		26149
													* TOTAL DU COMPTE =	2 88 90	26149
62	468	H	00025			ZC	0149		01	T			0 01 20		108
						ZC	0150		01	T			0 68 10		6163
													* TOTAL DU COMPTE =	0 69 30	6271
62	468	H	00037	O		ZC	0032		01	T			3 08 00		27877
													* TOTAL DU COMPTE =	3 08 00	27877
62	468	H	00039			A	0258		01	P			0 71 65		7180
													* TOTAL DU COMPTE =	0 71 65	7180
62	468	H	00041			ZC	0147		01	T			0 02 10		180
						ZC	0148		01	T			1 25 70		11376
													* TOTAL DU COMPTE =	1 27 80	11566
62	468	L	00040			A	0491	A	01	P			0 58 20		5831
						A	0786		01	P			0 81 83		8200
						ZB	0016		01	T			3 94 12		35672
						ZC	0035		01	T			0 76 80		6962
						ZC	0078		02	P			1 02 10		8911
						ZH	0004		01	T			3 14 20		28437
						ZH	0006		01	T			0 41 00		3711
													* TOTAL DU COMPTE =	10 68 25	97714
62	468	L	00051	O		ZC	0034		01	T			0 40 40		3657
													* TOTAL DU COMPTE =	0 40 40	3657
62	468	L	00063			A	0213		01	J			0 16 60		2254
						A	0219		01	P			0 84 10		8428
						A	0221		01	P			0 49 95		5008
						ZB	0014		01	T			1 31 41		11863
						ZC	0077		02	P			2 89 00		25224
						ZC	0081		02	P			1 36 40		11904

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE		R.C REEL		
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTQ	SUB-Flec	CLASSE	Groupes Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A Ca	EurosCts
			(1)												
62	468	L	00063		ZC	0082		02	P				0 14 60		1274
								* TOTAL DU COMPTE =					7 22 06		65983
62	468	L	00065		A	0260		01	P				0 70 40		7055
					ZC	0002		L	01	P			1 06 80		10902
					ZC	0060		01	T				2 00 80		18175
								* TOTAL DU COMPTE =					3 80 00		36132
62	468	L	00090		ZB	0003		01	T				1 47 80		13378
								* TOTAL DU COMPTE =					1 47 80		13378
62	468	L	00092		ZE	0002		01	T				1 10 40		9993
								* TOTAL DU COMPTE =					1 10 40		9993
62	468	T	00023		ZH	0009		01	T				0 38 60		3493
								* TOTAL DU COMPTE =					0 38 60		3493
62	468	T	00031		A	0579		01	P				0 38 92		3901
					A	0694		01	P				0 37 40		3748
					ZC	0076		A	01	P			1 12 00		11223
					ZC	0076		B	01	T			2 32 70		21061
								* TOTAL DU COMPTE =					4 21 02		39933
62	468	V	00001	O	ZE	0018		J	01	T			0 31 20		2624
					ZE	0018		K	03	T			0 20 80		1613
								* TOTAL DU COMPTE =					0 52 00		4437
					* TOTAL COMMUNE D' HUMIERES								66 39 12	608183	
62	625	+	00002		ZA	0019		01	T				0 03 25		315
								* TOTAL DU COMPTE =					0 03 25		315
62	625	+	00004	O	ZA	0010		01	T				1 59 40		15462
								* TOTAL DU COMPTE =					1 59 40		15462
62	625	B	00026	O	A	0025		01	P				2 28 88		22936
								* TOTAL DU COMPTE =					2 28 88		22936
62	625	B	00036		ZA	0014		03	T				0 04 40		312
								* TOTAL DU COMPTE =					0 04 40		312
62	625	D	00043		ZA	0015		01	T				0 53 60		5200
								* TOTAL DU COMPTE =					0 53 60		5200

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																	
COMPTES PROPRIETAIRES			IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE		R.C REEL					
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub.Frac	CLASSE	Group	Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A	Ca	EurosCts
			(1)														
62	625	D	00049		ZA	0020			01	T				0 27 05			2625
									* TOTAL DU COMPTE =					0 27 05			2625
62	625	L	00014		ZA	0018			01	T				0 30 40			2948
									* TOTAL DU COMPTE =					0 30 40			2948
62	625	L	00031		A	0215			01	P				0 90 85			9105
					ZA	0011			J	01	T			0 47 85			4642
					ZA	0011			K	03	T			0 47 85			3403
					ZA	0016			J	01	T			0 52 70			5112
					ZA	0016			K	01	P			0 52 70			5282
									* TOTAL DU COMPTE =					2 91 95			27544
					* TOTAL COMMUNE DE NOYELLES LES HUMIERES										7 96 93		77342
62	633	+	00016		B	0115			01	P				1 63 35			15316
					ZA	0047			01	T				0 39 30			3431
					ZC	0042			01	T				0 83 90			7323
					ZH	0032			04	T				0 42 50			2446
					ZI	0063			03	T				0 83 30			5331
									* TOTAL DU COMPTE =					4 12 35			33847
62	633	+	00034		ZH	0024			04	T				0 19 80			1140
					ZH	0026			04	T				0 30 00			1726
					ZH	0027			04	T				0 24 60			1416
									* TOTAL DU COMPTE =					0 74 40			4282
62	633	B	00012	O	B	0143			01	P				0 38 85			3642
					B	0144			A	01	P			0 67 25			6306
					ZC	0043			01	T				2 25 30			19654
					ZE	0017			01	T				6 82 10			59532
					ZH	0004			03	T				1 11 70			7148
					ZH	0005			03	T				1 07 70			6894
					ZH	0033			03	T				5 00 50			32034
					ZK	0018			03	T				2 23 90			14331
					ZL	0019			01	T				4 81 00			41982
					ZL	0070			01	T				1 39 40			12167
									* TOTAL DU COMPTE =					25 77 70			203700
62	633	B	00035		ZA	0009			01	T				0 39 30			3431

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES															
COMPTES PROPRIETAIRES			IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE		R.C REEL			
DEPT	COM	L NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub. Fric	CLASSE	USAGES	Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A Ca	EurosCts
			(1)												
62	833	L 00130		ZM	0034			K 03	T				0 97 80		6260
								* TOTAL DU COMPTE =					8 90 30		72899
62	833	L 00137		ZI	0004			03	T				0 87 80		5620
				ZI	0005			03	T				2 94 90		18876
				ZI	0057			03	P				0 23 60		1511
				ZI	0062			03	T				0 11 50		737
				ZI	0064			03	T				0 84 00		5377
								* TOTAL DU COMPTE =					5 01 80		32121
62	833	R 00044	O	ZI	0036			04	T				2 37 00		13637
				ZI	0037			04	T				1 18 90		6842
								* TOTAL DU COMPTE =					3 55 90		20479
62	833	T 00067		ZH	0025			04	T				0 84 70		4872
				ZI	0046			03	P				0 44 30		2836
				ZI	0047			03	P				1 29 50		8288
				ZL	0026			J 02	T				0 80 40		5978
				ZL	0026			K 03	T				0 80 40		5146
								* TOTAL DU COMPTE =					4 19 30		27120
62	833	V 00079		ZA	0011			01	T				0 95 80		8361
				ZC	0041			01	T				0 61 50		5368
				ZE	0019			01	T				1 31 80		11503
				ZH	0031			04	T				1 75 30		10088
								* TOTAL DU COMPTE =					4 64 40		35320
62	833	V 00089	O	ZA	0007			01	T				2 57 20		22449
				ZH	0003			03	T				0 50 20		3213
								* TOTAL DU COMPTE =					3 07 40		25662
				* TOTAL COMMUNE D' OEUF EN TERNOIS									82 38 45	642673	
62	855	L 00110		ZI	0001			02	T				2 14 30		20093
				* TOTAL COMMUNE DE PIERREMONT									2 14 30	20093	
62	886	+ 00023	O	ZI	0008			03	T				1 64 10		12727
								* TOTAL DU COMPTE =					1 64 10		12727

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																			
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE		R.C REEL						
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	B/D	Sub-Pret	CLASSE	Groupes Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A Ca	EurosCts				
			(1)																
62	686	N	00001		ZI	0009			03	T			133.50		10355				
												* TOTAL DU COMPTE =	133.50	10355					
												* TOTAL COMMUNE DE RAMECOURT	297.60	23082					
62	808	B	00118		A	0061			03	T			066.15		3935				
												* TOTAL DU COMPTE =	066.15	3935					
62	808	B	00127	O	A	0068			03	T			078.60		4676				
												* TOTAL DU COMPTE =	078.60	4676					
62	808	B	00128	O	A	0353			03	T			066.40		5142				
													016.80	1575					
													015.94	1082					
													068.09	4622					
													025.80	2420					
													031.69	2972					
													032.34	2186					
													042.66	4000					
													020.60	1931					
													058.50	2950					
													023.14	1166					
													023.13	1166					
												ZB	0011	02	T			060.60	4114
												* TOTAL DU COMPTE =	506.69	35336					
62	808	D	00205		A	0067			03	P			054.59		3248				
													043.03	2170					
													042.67	2896					
												* TOTAL DU COMPTE =	140.29	8314					
62	808	D	00249		A	0319			03	T			169.26		11260				
													021.12	1433					
												* TOTAL DU COMPTE =	210.38	12693					
62	808	D	00277		A	0307			03	T			039.70		2362				
													034.43	2338					
												* TOTAL DU COMPTE =	074.13	4700					
62	808	L	00056	O	A	0081			03	T			020.85		1241				
													082.83	4265					
													015.45	1049					
													009.47	562					
													067.63	4023					

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES														
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE		R.C REEL	
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub-Fac	CLASSE	ANT	CULT CAD	Ha	A	Cts
				(1)					Groupes Cadastre					Euros/Cts
62	808	L	00056	O	A	0479			01 T			001 80		168
									* TOTAL	DU COMPTE =		1 78 03		11308
62	808	L	00059		A	0314			02 T			040 22		2730
					A	0384			01 P			093 60		9079
									* TOTAL	DU COMPTE =		1 33 82		11809
62	808	L	00060		A	0263			03 T			038 40		2284
									* TOTAL	DU COMPTE =		0 38 40		2284
62	808	L	00063		A	0312			01 T			033 30		3123
									* TOTAL	DU COMPTE =		0 33 30		3123
62	808	L	00068		A	0163			04 T			019 07		951
					A	0290			03 T			041 81		2487
					A	0300			03 T			166 36		9898
					A	0411			02 T			074 05		5028
					A	0416			02 T			018 00		1222
					A	0441			02 T			026 03		1787
					A	0442			02 T			043 56		2957
					A	0601			03 T			067 80		4034
					ZB	0010			02 T			029 20		1983
					ZB	0017			02 T			045 30		3075
					ZB	0018			02 T			051 90		3523
					ZB	0019			01 T			040 00		3750
									* TOTAL	DU COMPTE =		6 23 08		40685
62	808	L	00069		A	0326			03 T			028 23		1679
									* TOTAL	DU COMPTE =		0 28 23		1679
62	808	L	00074		A	0287			03 T			085 39		5081
					A	0311			02 T			053 77		3651
									* TOTAL	DU COMPTE =		1 39 16		8732
62	808	M	00045		A	0477			03 T			012 01		715
					A	0654			04 T			023 13		1166
									* TOTAL	DU COMPTE =		0 35 14		1881
62	808	M	00095		A	0304			04 T			055 53		2799
					A	0325			03 T			080 73		4803
					A	0470			02 T			015 20		1032

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES						SUPERFICIE		R.C REEL				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	BTO	Sub.Fisc CLASSE	Group CULTURE	ANT	CULT CAD	Ha	A Cs	EurosCts		
				(1)												
62	808	M	00095		A	0471		02	T			03289		2233		
					A	0490		01	T			02800		2626		
					A	0491		01	T			03326		3118		
					A	0515		02	T			07047		4784		
					A	0518		02	T			06621		4426		
					A	0519		02	T			03694		2508		
					A	0528		01	T			06618		6112		
					A	0536		01	T			01588		1489		
					B	0390		01	P			11360		11019		
								* TOTAL DU COMPTE =				61289		46948		
62	808	P	00055		A	0058		03	T			04453		2648		
					A	0059		03	T			08821		5247		
								* TOTAL DU COMPTE =				13274		7895		
62	808	P	00062	O	A	0063		03	T			06470		3849		
					A	0258		03	T			03464		2060		
					A	0299		03	T			09940		5913		
					ZB	0016		02	T			16790		11368		
								* TOTAL DU COMPTE =				36664		23220		
62	808	P	00071		A	0522		02	T			02131		1446		
								* TOTAL DU COMPTE =				02131		1446		
62	808	S	00035	O	A	0080		03	T			05092		3030		
					A	0156		04	T			17390		8769		
					A	0317		03	T			02097		1248		
					A	0327		03	T			12762		7694		
					A	0407		02	T			02833		1922		
					A	0413		02	T			04584		3112		
					A	0417		02	T			03483		2364		
					A	0418		02	T			03068		2082		
					A	0422		04	T			04262		2149		
					A	0597		03	T			02149		1278		
					A	0633		02	T			00345		235		
					A	0692		02	T			13445		9127		
								* TOTAL DU COMPTE =				71610		42910		
62	808	W	00008	O	A	0060		03	T			07929		4717		
								* TOTAL DU COMPTE =				07929		4717		
					* TOTAL COMMUNE DE TENEUR									421237		278291

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES																	
COMPTES PROPRIETAIRES				IDENTIFICATION DES PARCELLES							SUPERFICIE		R.C REEL				
DEPT	COM	L	NUMERO	PREFIXE	SECTION	NUMERO PLAN	RTO	Sub Fiec	CLASSE	Groupes Culture	ANT	CULT CAD	Ha	A Ca	Euros/Cts		
62	890	B	00056		ZH	0024		02	T				158 60		11792		
								* TOTAL DU COMPTE =					158 60		11792		
62	890	B	00065	O	A	0256		04	T				122 40		6568		
					A	0258		04	T				054 75		2937		
								* TOTAL DU COMPTE =					177 15		9505		
62	890	B	00086	O	ZD	0048		K 04	P				080 40		4314		
								* TOTAL DU COMPTE =					080 40		4314		
62	890	C	00010	O	A	0265		03	T				021 48		1388		
								* TOTAL DU COMPTE =					021 48		1388		
62	890	D	00117	O	ZD	0058		03	T				226 30		14626		
								* TOTAL DU COMPTE =					226 30		14626		
62	890	D	00136		ZD	0069		01	T				053 30		4653		
								* TOTAL DU COMPTE =					053 30		4653		
62	890	L	00133	O	ZD	0049		04	T				372 80		20005		
					ZD	0050		03	T				043 20		2793		
								* TOTAL DU COMPTE =					416 00		22798		
62	890	L	00148		ZD	0047		03	T				438 20		28321		
					ZD	0071		J 03	P				051 08		3301		
					ZD	0071		K 04	P				051 08		2741		
								* TOTAL DU COMPTE =					540 36		34363		
62	890	L	00165		ZD	0036		01	T				008 90		776		
					ZD	0051		03	T				064 50		4168		
					ZD	0052		J 02	T				135 74		10092		
					ZD	0052		K 03	T				067 86		4385		
								* TOTAL DU COMPTE =					277 00		19421		
					* TOTAL COMMUNE DE WILLEMAN										19 50 69		122860
					<i>Parcelle total</i>										259 48 61		2083873

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

DRAAF

R32-2023-04-19-00013

Contrôle des structures - Rescrit- COMPIEGNE
Arnaud.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises
Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole

Monsieur COMPIEGNE Arnaud
1 route de bourthes
62240 BECOURT

Réf. :62-23089
Réf. DRAAF : 69

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 09/03/2023, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en la transformation de l'EARL COMPIEGNE en exploitation individuelle de Monsieur COMPIEGNE Arnaud sans autre modification. Le parcellaire exploité reste inchangé.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique et
environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

**Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-23089**

Dénomination et commune du demandeur : **Monsieur COMPIEGNE Arnaud** demeurant à **BECOURT**
a déposé un rescrit pour 97 ha 02 a 98 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie (ha)
ALINCTHUN	B 0283	01. 84 40
	B 0332	00. 28 65
	B 0334	00. 08 10
	B 0335	00. 29 10
	B 0336	00. 80 75
	B 0269	00. 21 10
	B 0270	00. 54 20
	B 0275	00. 50 45
	B 0275	00. 61 45
BECOURT	A 0148	00. 42 80
	A 0255	00. 73 40
	A 0256	00. 68 40
	A 0263	00. 33 55
	A 0264	00. 30 70
	A 0163	00. 06 65
	A 0014	01.04 70
	A 0015	00. 73 50
	A 0033	01.72 60
	A 0052	01.27 40
	A 0053	00. 45 70
	A 0060	01. 50 57
	A 0072	00. 84 40
	A 0086	00. 31 50
	A 0096	00. 71 85
	A 0096	00. 79 75
	A 0097	00. 27 50
	A 0122	00. 60 90
	A 0123	00. 61 60
	A 0147	00. 38 70
	A 0158	00. 41 00
A 0279	00. 87 10	
A 0300	01. 32 40	

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Communes	Références cadastrales	Superficie (ha)
	A 0324	00. 23 00
	B 0027	01. 81 40
	B 0031	00. 90 00
	B 0060	03. 67 60
	B 0072	00. 70 90
	B 0090	01. 24 10
	B 0091	00. 62 80
	B 0092	00. 57 30
	B 0095	01. 11 10
	B 0246	00. 43 00
	B 0250	00. 88 30
	B 0269	00. 82 80
	B 0277	00. 90 00
	B 0384	00. 44 50
	A 0059	00. 61 83
	A 0061	02. 41 09
	A 0157	00. 63 00
	A 0316	00. 35 57
	A 0253	01. 36 59
BOURTHES	A 0233	01. 34 10
CREMAREST	C 0086	03. 75 70
MENNEVILLE	A 0336	00. 68 40
	A 0337	00. 91 00
	A 0339	00. 39 00
	A 0340	00. 15 50
	A 1181	00. 52 87
	A 1183	00. 00 07
	A 1182	00. 09 05
ST MARTIN CHOQUEL	B 0253	01. 13 97
	B 0163	02. 40 30
	B 0117	00. 87 05
	B 0123	00. 51 47
	B 0174	01. 20 30
	B 0174	01. 20 30
	B 0175	08. 36 75
	B 0180	03. 76 90
	B 0185	02. 36 09

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France
518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Communes	Références cadastrales	Superficie (ha)
	B 0185	01. 43 34
	B 0185	02. 38 67
	B 0189	01. 78 70
	B 0228	00. 84 50
	A 0314	00. 75 00
	A 0314	00. 75 00
	B 0285	01. 41 50
	B 0303	00. 81 90
VIEIL MOUTIER	B 0012	01. 24 05
	B 0013	01. 65 40
	B 0017	06. 80 50
	B 0083	00. 99 80
	B 0022	00. 41 40
	B 0084	00. 04 25
	B 0023	01. 69 10
	B 0025	02. 91 30

DRAAF

R32-2023-04-19-00014

Contrôle des structures - Rescrit- CONSTANT
Béatrice.odt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
des Hauts-de-France**

**Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises**

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

Madame CONSTANT Béatrice

1 rue de verchin

62310 CANLERS

Réf. :62-23129

Réf. DRAAF : 71

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du code rural et de la pêche maritime

Par courrier enregistré par mes services le 17/03/2023, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en une installation.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 34 ha 78 a 20 ca inférieure au seuil de contrôle de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous n'êtes pas pluriactive.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Elle sera notifiée au(x) preneur(s) en place concerné(s) par les parcelles visées par votre projet. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 19 avril 2023

Pour le préfet, par subdélégation,
La chargée de mission foncier contrôle des structures
du service régional de la performance économique et
environnementale des entreprises



Blandine CUVELLIER

Références cadastrales des biens objet de la demande

n°62-23129

Madame CONSTANT Béatrice demeurant à **CANLERS** a déposé un rescrit pour 34 ha 78 a 20 ca

Communes	Références cadastrales	Superficie
CANLERS	C83	1 ha 30 a 38 ca
	ZA29	2 ha 70 a 00 ca
	ZA29	ha 37 a 30 ca
	B61	1 ha 71 a 40 ca
	A289	1 ha 00 a 51 ca
	A292	ha 3 a 06 ca
	B05	ha 41 a 60 ca
	B29	ha 46 a 70 ca
	B41	ha 43 a 70 ca
	B63	ha 79 a 40 ca
	B73	ha 93 a 80 ca
	ZA26	2 ha 67 a 56 ca
	ZA11	ha 50 a 00 ca
	B11	ha 40 a 05 ca
	B113	ha 19 a 90 ca
	A327	ha 48 a 99 ca
	A33	ha 85 a 00 ca
	B42	ha 66 a 30 ca
	ZA27	ha 83 a 80 ca
	ZA25	ha 38 a 39 ca
	A217	1 ha 90 a 22 ca
	A247	ha 8 a 59 ca
	A248	ha 11 a 22 ca
	A66	2 ha 69 a 70 ca
	C188	ha 53 a 35 ca
	ZA27	ha 83 a 80 ca
FRUGES	C232	ha 21 a 40 ca
	C357	ha 72 a 27 ca
	C212	ha 52 a 50 ca
	C358	ha 1 a 33 ca
	C360	ha 17 a 70 ca
COUPELLE NEUVE	ZI26	ha 30 a 61 ca

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

518 rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS CEDEX 3 - Tél : 03 22 33 55 03 - Fax : 03 22 33 55 50
courriel : srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

Communes	Références cadastrales	Superficie
RUISSEAUVILLE	B345	ha 89 a 49 ca
	B175	ha 56 a 70 ca
MATRINGHEM	ZA44	1 ha 27 a 00 ca
MATRINGHEM	ZA44	ha 31 a 75 ca
VERCHIN	A235	ha 41 a 90 ca
SENLIS	ZE6	ha 74 a 80 ca
	ZE7	ha 32 a 18 ca
PLANQUES	B118	ha 88 a 90 ca
	B337	ha 33 a 78 ca
	B351	ha 52 a 37 ca
	A111	ha 87 a 00 ca
AZINCOURT	A71	ha 60 a 50 ca